



DROIT DU TRAVAIL. LA CGT ACCOMPAGNE DES OUVRIERS DU BÂTIMENT « REMERCIÉS » PAR L'EMPLOYEUR AU RETOUR DE LEURS CONGÉS D'ÉTÉ.

Virés sans préavis, les salariés du BTP ne laissent pas béton

Avertée par la CGT sur des licenciements présumés abusifs dans le milieu du BTP varois, notre rédaction toulonnaise accueillait hier matin cinq salariés « remerciés » par leur employeur : l'entreprise JDS Construction, à Pignans.

En fait, c'est de retour de congés, le 1er septembre - la société fermant les deux dernières semaines du mois d'août -, que les ouvriers concernés apprennent la nouvelle. En fait, une autre équipe est déjà à l'œuvre à leur place, poursuivant la construction d'un immeuble de 4 étages (Vieux chemin de Sainte-Musse, à Toulon) sur lequel ils travaillent depuis début mars. « On nous a demandé de rentrer chez nous... », explique Ba Moussa, le chef de chantier remplacé, lui et ses gars, sans raison, ni explication. « Je n'ai pas reçu de lettre de licenciement. Pas de convocation à un entretien. Rien », continue-t-il.

Embauchés en contrats de chantier (lire ci-contre), ces derniers n'auraient dû prendre fin, comme leur nom l'indique, qu'une fois le chantier terminé : « Ils ont construit

l'immeuble des fondations jusqu'au deuxième étage... », explique Gérard Mattio pour la CGT.

Monsieur José Da Silva, le gérant de la société contacté par téléphone, n'a pas souhaité apporter sa version des faits - mais les cinq salariés ont été appelés aussitôt après notre appel « pour venir discuter ».



Les 5 (ex ?) salariés de JDS Construction entourés par les syndicalistes de la CGT. BRUNO ISOLDA

« On n'a pas été licenciés, on a été virés sans préavis, sans attestation. On ne peut même pas s'inscrire à Pôle Emploi ou prendre un autre boulot », confirme Bechir Trabelsi.

« Ça fait 22 ans que je suis dans le bâtiment, je savais que ce n'était pas normal, j'ai donc aussitôt pris contact avec l'Inspecteur du travail

qui m'a conseillé d'adresser à l'employeur un courrier avec accusé de réception », reprend Moussa en nous tendant la photocopie de la lettre.

Les syndicalistes de la CGT qui accompagnent l'équipe ne semblent guère surpris par les pratiques peu rigoureuses observées par ce patron du BTP. « Chaque été, on assiste à ce type de méthode », explique Georges Champetier.

« Nous avons également constaté de nombreuses anomalies sur les fiches de paie de ces salariés, là-aussi c'est hélas courant, avec des jours d'intempéries ou de paniers, pour juillet par exemple, ne correspondant pas à la réalité », reprend Patrick Caputo, secrétaire de l'Union syndicale CGT.

Il est clair en tout cas que les cinq de JDS n'en resteront pas là, bien décidés qu'ils sont à réclamer le respect de leurs droits. A suivre.

Thierry Turpin ■

